



COMMUNIQUE du Comité d'Entreprise Européen **sur la cession d'EQUANS au groupe Bouygues**

Le 21 avril 2022, le Comité Européen d'ENGIE a rendu son avis sur le projet de cession des activités d'EQUANS à Bouygues. Pour rappel, EQUANS rassemble l'ensemble des filiales multi services à l'énergie du groupe ENGIE et compte 75 000 salariés dans le monde entier, dont 60 000 en Europe.

Les principaux points relevés dans cet avis sont les suivants :

Le Comité Européen rappelle son opposition à la cession d'EQUANS :

- Le Comité Européen rappelle que, le 23 juin 2021, il a exprimé un avis négatif sur la création de l'entité BRIGHT, qui allait devenir EQUANS. Aujourd'hui, il maintient sa position, considérant que la cession d'EQUANS n'est pas dans l'intérêt du groupe ENGIE. Il suffit de voir l'intérêt qu'a pu susciter EQUANS auprès de nombreux candidats à sa reprise pour se rendre compte du potentiel d'EQUANS et de ses équipes.

EQUANS a de la valeur. Le groupe Bouygues l'a bien compris et souhaite en faire son métier prioritaire :

- Le CEE constate l'écart faramineux d'appréciation de la valeur d'EQUANS : alors qu'ENGIE veut s'en séparer, Bouygues décline partout son « projet » de développement avec l'acquisition d'EQUANS, et accepte de payer le prix fort pour l'acquérir. Contrairement à ENGIE, le groupe Bouygues a clairement manifesté la volonté de développer le futur EQUANS et de positionner l'activité multi services à l'énergie, comme le métier leader en termes de chiffre d'affaires, parmi les multiples métiers regroupés dans le groupe Bouygues.

Le projet de rachat par le groupe Bouygues crée nécessairement de l'incertitude pour les salariés d'EQUANS :

- Un prix d'achat élevé, qu'il va falloir « rentabiliser », via notamment des « synergies » d'ores et déjà annoncées ; des doublons et des chevauchements d'activités entre EQUANS et les activités Bouygues ; la garantie de stabilité du périmètre repris porte sur 90 % d'EQUANS, avec une incertitude potentielle sur 10 % de l'activité ; le « métissage culturel » entre EQUANS et Bouygues Energies Services sera à piloter finement ; il reste des questions sur le devenir de la filiale « Connect » commune entre EQUANS et ENGIE ;
- Les salariés d'EQUANS expriment notamment le sentiment de vivre « un rachat de plus » et espèrent surtout revenir à davantage de constance stratégique, organisationnelle, managériale et commerciale ;



COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN ENGIE

Le Comité Européen a été moteur pour obtenir de Bouygues des engagements sociaux significatifs et a anticipé le processus de vente en exigeant des garanties sociales :

- En juin 2021, le Comité Européen a établi une série de garanties sociales qui ont été transmises aux candidats à la reprise d'EQUANS. Au terme d'un processus long et fourni, rare dans des projets de cette ampleur, les candidats à la reprise d'EQUANS se sont positionnés sur ces demandes de garanties sociales exprimées par le Comité Européen lors du dépôt des offres fermes.
- Parmi les garanties obtenues figurent des garanties sur l'emploi durant cinq ans au niveau européen, des garanties de stabilité des périmètres d'activité, des objectifs de croissance de l'emploi, des engagements sur la formation professionnelle, l'actionnariat salarié, l'égalité professionnelle...

La cession d'EQUANS n'est pas une bonne nouvelle pour ENGIE :

- Ce projet de cession réduit encore un peu plus la taille du groupe, ce qui est inquiétant pour son avenir. Depuis plusieurs années maintenant, le groupe ENGIE est engagé dans une vaste séquence de vente d'actifs. Ces ventes sont parfois compensées par des rachats d'autres actifs, mais au global le groupe s'atrophie, perd de la valeur et des effectifs.
- D'autant que la cession d'EQUANS correspond principalement pour ENGIE à une nouvelle opération financière, visant toujours à vendre des activités pour réinvestir dans d'autres, a priori plus rentables selon le conseil d'administration d'ENGIE et la direction générale du groupe. Démarche dont le plan stratégique précédent a pourtant montré les limites.
- Par ailleurs, le CEE ne peut que rappeler ses interrogations et ses craintes sur le devenir des activités de services "asset light" qui restent dans le groupe ENGIE (notamment en France, Espagne, Italie, Allemagne, Portugal, Pologne et Slovaquie). Ces activités ne sont plus dans le cœur de stratégie d'ENGIE.

En conclusion :

Le Comité Européen a donc émis un avis défavorable sur le projet de vente d'EQUANS, considérant que ce projet n'est pas une bonne chose pour le groupe ENGIE qui s'apprête ainsi à se séparer d'une partie très conséquente de son activité et de ses salariés, salariés qui ont constitué une partie importante de sa force et de sa richesse dans la dernière décennie.

Paris, le 21 avril 2022